



CP MAYOTTE

Situation préoccupante

LETTRE OUVERTE

Monsieur Didier MIGAUD

Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

Ministère de la Justice

13 place Vendôme

75042 Paris

Objet : Situation préoccupante au CP Mayotte.

Monsieur le ministre de la Justice, Garde des Sceaux,

Les départements d'outre-mer de l'océan Indien, l'île de la Réunion et Mayotte connaissent une situation extrêmement préoccupante eu égard à la surpopulation carcérale qui ne cesse d'augmenter et atteint aujourd'hui des niveaux paroxysmiques.

En 2022, votre prédécesseur prenait l'engagement de construire un nouvel établissement à Mayotte. Plus de 2 ans après, ce projet est resté au point mort.

Après la mutinerie qui s'est déroulée dernièrement à Majicavo, vous avez personnellement pris des engagements et avez demandé au préfet de trouver un terrain pour lancer la construction d'un nouvel établissement.

Toutefois, même en étant très optimiste, on ne peut espérer un 2^{ème} établissement à Mayotte avant 2030. Mais en attendant... que fait-on ?

Si les 3 établissements de l'île de la Réunion ont toujours joué la solidarité en accueillant régulièrement des détenus provenant de Mayotte, nous sommes aujourd'hui arrivés à une situation qui ne le permet plus.

Voilà pourquoi, Monsieur le Ministre, il nous faut privilégier des transferts vers la métropole.

Et plutôt que d'organiser ces transferts de détenus un par un, ce qui d'ailleurs coûte extrêmement cher à l'état, notre organisation vous demande de changer de méthode en affrétant un avion qui pourra transférer un grand nombre de détenus condamnés à de longues peines, et qui n'ont plus aucune raison de rester incarcérés à Majicavo.

Ce sont ces mêmes détenus qui sont d'ailleurs bien souvent les meneurs, et qui dictent leur loi dans l'établissement. Leur transfert permettra donc également de casser ces réseaux organisés, et nous permettra de reprendre en main l'établissement.

Monsieur le ministre, jamais la situation n'a été aussi grave pour les établissements de l'océan Indien.

Les personnels de l'administration pénitentiaire qui y sont affectés tiennent ces établissements à bout de bras, mais aujourd'hui ils sont fatigués et complètement démunis.

Monsieur le ministre, il est indispensable et urgent d'envoyer un message fort aux personnels, mais aussi un message clair à la population pénale.

Dans l'attente de vous lire, Monsieur le ministre, veuillez agréer mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général

Emmanuel BAUDIN

